

de terminer eux-mêmes la préparation de leur bloc, et aviser aux moyens pratiques de l'exécution, pour élargir à la Commission impériale le regret de la clôture de l'exposition, faite d'une dernière main d'œuvre.

La pose des matériaux sera faite par les soins et aux frais de la Commission impériale, chaque fois qu'elle n'exigera pas de main d'œuvre spéciale ou de secret de fabrication (2). Mais toutes les autres dépenses de fourniture, transport à pied d'œuvre, taille, etc. sont à la charge de l'exposant.

Le cube du parapet est d'environ 27 centimètres de mesure par mètre carré, et son parement taillé mesure près de 2^m, 50. Ces données permettent à chaque intéressé d'évaluer les sacrifices que pourra exiger de lui sa participation à l'exposition, telle qu'elle vient d'être définie, et de déterminer la longueur du parapet qu'il croira devoir mettre à la disposition de la Commission impériale.

Une inscription, gravée ou incrustée sur chacun des éléments du parapet ou des panneaux de dallage, indiquera sa provenance et le nom de l'exposant. Le Catalogue officiel en fera également mention et pourra contenir quelques renseignements succincts sur les allures du gisement de la carrière, sur la puissance du banc, le prix de vente, etc.

Cette exposition, où chacune des principales carrières ou des industries qui leur viennent en aide serait représentée par un échantillon de dimensions suffisantes pour une juste appréciation de ses produits, composerait comme un vaste musée pratique ouvert pendant sept mois à des millions de visiteurs de tous pays et où chacun viendrait s'enquérir des matériaux capables de répondre le mieux à ses besoins, et de leur provenance. Le Comité d'admission de la Classe 65 signale cette publicité immense non-seulement aux propriétaires ou exploitants dont l'intérêt est plus directement en jeu, mais encore aux administratifs départementaux ou aux municipalités qui trouveront, dans cette exposition, une occasion d'ouvrir à l'industrie locale de nouveaux débouchés, ou de la ranimer, si elle est languissante, en répandant la connaissance de ces produits.

Le Comité fait encore appel au concours de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, de MM. les agents voyers et architectes de département qui peuvent contribuer beaucoup, s'ils l'appuient et la propagent, au succès de l'idée qui fait l'objet de cette circulaire.

Enfin le Comité accueillera avec reconnaissance les communications de toutes les autres personnes qui sont en état de contribuer à la réalisation de ses vues, et qui devront s'adresser à lui, ainsi qu'il est indiqué plus haut, sous le couvert de M. le Conseiller d'Etat, Commissaire général.

⁽²⁾ Ainsi la pose des stucs, mosaïques, et l'application des asphaltés devront être faites par l'exposant.

Les personnes de l'arrondissement de Roanne, qui ont demandé à prendre part à l'exposition de 1867, sont priées d'envoyer immédiatement leurs noms et adresse soit à M. Dumont-Pizet, soit à M. Stéphane Geoffroy, banquier à Roanne, membres du Comité départemental de la Loire.

— M. Evariste Bavoux termine dans la *Constitutionnel* une étude sur l'ouvrage : *Le Duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, par ce beau et fidèle portrait de notre éminent compatriote :

M. de Persigny est tout ensemble un homme de cœur et d'imagination; homme de plume et homme d'action; homme d'Etat et homme d'étude; homme de cabinet et homme d'armes; militant et méditant; homme d'exécution et penseur; ministre et philosophe. Il y a en lui du gentilhomme et du plébéien; du gentilhomme par un certain atticisme, le goût des arts, du luxe, des plaisirs, de l'élégance; du plébéien par la fibre populaire qui vibre en lui comme un écho de la voix du peuple acclamant la dynastie à laquelle il a voué son existence. Il a de la bonté et une certaine rudesse; de la soudaineté et de la persévérance; du souffle et de la pétulance et de la réflexion; une bonhomie simple et une vivacité quelque peu brusquée et précipitée; un caractère franc, impressionnable, affectueux, sûr, égal pour ses amis intimes, inégal pour les étrangers et les indifférents; énergique, résolu, inébranlable devant les adversaires armés en guerre; libéral, mais ennemi de la fausse liberté, du désordre matériel des rues comme du désordre moral des idées, selon lui, faussement libérales.

Un dernier trait, nécessaire à cette esquisse, c'est non-seulement l'honnêteté (qualité précieuse, qui cependant ne mérite qu'un éloge relatif, puisqu'elle n'est, après tout, que la dénegation d'un vice), mais l'honnêteté plus méritoire, plus utile, plus virile, plus politique quand elle est accompagnée, comme chez le duc de Persigny, de l'horreur pour les malhonnêtes gens.

Ce qui le distingue éminemment, au milieu des crises qu'il a traversées avec quiétude, dans la confiance de ses convictions, c'est un sens politique, un coup-d'œil merveilleux.

XVII.

Quelques années s'écoulèrent de la sorte dans la pratique de tous les devoirs, dans l'exercice de toutes les vertus, et le nom de Madame d'Erlan n'était prononcé qu'avec vénération dans le village. Elle recevait de temps en temps des lettres de Zélia qui avait trouvé dans Madame de Saint-Vincent toute l'affection d'une mère, et qui avait épousé un de ses cousins; la petite Charlotte grandissait à vue d'œil, et promettait d'être charmante.

Cécile ne savait que très confusément ce qui s'était passé en France depuis son départ, personne ne s'occupait de politique à Vevay, elle moins que tout autre. Cependant les événements les plus importants avaient précipité leur cours. Le torrent de la révolution française débordait sur toutes ses rives, et l'on annonça un jour que la Suisse était envahie, puis le lendemain que l'armée française arrivait dans le canton. L'alarme était générale, les riches enfouissaient leur argent, les pauvres emportaient le peu qu'ils possédaient, aucune élève ne vint à l'école ce jour-là. On allait, on venait, on s'interrogeait les uns les autres, et Cécile vit accourir vers elle un jeune garçon, qui était le frère d'une de ses meilleures écolières.

— Ma bonne dame, lui cria-t-il, ma mère m'envoie vous dire qu'il faut que vous vous sauviez avec nous, et que vous fassiez de suite vos paquets, parce que les Français seront ici dans quelques heures, et qu'ils mettront tout à feu et à sang.

— Les français ! s'écria Cécile avec un sentiment mêlé de joie et de crainte.

— D'autres disent les Autrichiens, je ne sais pas au juste, mais il faut toujours se sauver. Dépêchez-vous, mon père sera ici avec son chariot dans une heure au plus tard.

— Remerciez votre père, dit Cécile, mais je ne suis pas encore décidée à fuir.

— Voulez-vous que j'envoie Mina pour vous aider ? ajouta Fritz, ma mère ne doit plus avoir besoin d'elle, depuis le point du jour tout est sens dessus dessous chez nous, mon père a muré la

Puis je me permets d'en citer un témoignage personnel ? c'était à Berlin en 1830.

Cherchant à étudier avec lui, ministre de la république française, la force et l'attitude des partis en France et dans l'assemblée dont nous étions tous deux membres, je combattais quelques-uns de ses aperçus qui me semblaient, dans l'intérêt même de notre cause commune, hasardés, inadmissibles, invraisemblables; et humblement je dois l'avouer, comme je le lui ai souvent avoué à lui-même, je repoussais aussi ses prévisions bien mieux fondées que les miennes, bien mieux justifiées que les miennes par les événements qui les suivirent de près, pour ainsi dire pas à pas, créant l'Empire, organisant avec lui la prospérité, la sécurité de la France, rétablissant sa prépondérance en Europe et l'harmonie dans la grandeur.

Tout cela n'avait été prédit, circonstancié par lui avec une précision, une exactitude qui, pour des esprits superstitieux, pourraient passer pour une espèce de pronostic magique, et n'ont été en réalité que l'expression de combinaisons sérieuses, la formule de méditations profondes, puisées à la double source de l'histoire et de la souveraineté nationale. — Evariste Bavoux.

— M. Laurent, vicaire de Pélussin, a été nommé curé à Saint-Bonnet-le-Courreau.

— M. Marthoud, ancien vicaire de Régny, a été nommé vicaire à Saint-Jean de Pélussin.

— M. Ardaine, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Hauterivoire.

— On rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils n'ont que jusqu'au 15 du courant pour faire à leur mairie la déclaration légale pour les rôles de la contribution canine. Il n'y a pas lieu de renouveler, on le sait, les déclarations précédemment faites; on a seulement à déclarer les chiens non encore inscrits sur les rôles et à demander la radiation de ceux qui doivent cesser d'y figurer.

— Hier, la neige tombée dans la nuit couvrait nos toits et nos campagnes. La première neige, dit-on, guérit les engelures, comme la première hirondelle guérit du malheur; il faut bien se consoler de la vie par les mensonges du rêve. Mais tardis que la blancheur immaculée de la neige brille sur le sommet de nos montagnes, celle de nos rues se fond tristement dans le ruisseau et devient promptement de la boue, sous les pieds des passants et la pression des roues des voitures. La neige a besoin, comme toute chose, d'idéal et de liberté pour rester sans tache.

— Janissier Benoît, domicilié à Saint-Symphorien-de-Lay, est parvenu à l'âge de 17 ans sans avoir pu s'habituer au travail. Sa plus grande occupation est de chercher à voler d'un côté et d'autre pour subvenir à sa vie déréglée. Il a déjà subi un jugement, ce qui ne l'a pas corrigé. Depuis quelques jours, il était parvenu à pénétrer dans le domicile d'un de ses parents absent en ce moment, et avait pu à peu près tout le mobilier, qu'il livrait ensuite à vil prix au sieur Combe, chiffonnier à Saint-Symphorien. La gendarmerie, instruite de ce fait, a procédé à l'arrestation de ces deux individus, qui ont été condamnés chacun à quatre mois d'emprisonnement.

— Le sieur David Jean couchait dans la même chambre qu'un ouvrier bourellier, occupé depuis le commencement de décembre chez un bourellier du Coteau. Cet ouvrier s'était sans doute aperçu que David avait de l'argent dans une armoire de la chambre. Le 10 de ce mois, il défit les portes de ce meuble, s'empara d'une somme de 76 fr. qu'il y trouva, ainsi que d'une demi-douzaine de chemises, et prit immédiatement le convoi du chemin de fer qui se dirige sur Paris. Pour favoriser sa fuite il a eu le soin d'emporter la clef de la chambre, pensant que, pendant qu'on le chercherait, il aurait le temps de faire beaucoup de chemin. Cet ouvrier n'a laissé aucune trace; on ignore même son véritable nom.

— Jeudi dernier, à deux heures du matin, en la commune de Contourves, un incendie s'est déclaré dans des bâtiments appartenant au sieur Pel-

liam, toute tremblante.

Et la bonne dame se mit aussi à regarder; mais elle n'aperçut que des villageois qui fuyaient dans tous les sens, quelques-uns à cheval, les autres à pied; plusieurs chassaient devant eux leurs bœufs et leurs moutons; les femmes emportaient leurs enfants dans leurs bras, un jeune homme avait pris sa vieille mère sur ses épaules, et paraissait près de succomber sous le poids.

— C'est Jacqueline la paralytique, dit la fermière.

— Pauvre femme ! murmura Madame d'Erlan qui la connaissait de longue date, jamais cet enfant si frêle ne pourra la mettre en sûreté.

Et Cécile regarda Madame William avec un tel air de compassion et de prière que celle-ci dit sur le champ :

— Je vous comprends, ma bonne dame, il y aura de la place pour Jacqueline sur le chariot; Fritz, dis à ton père d'arrêter un instant.

— Voilà qui vous portera bonheur, s'écria Cécile toute joyeuse.

La paralytique fut placée dans le char, et son fils se mit à courir devant la voiture. Un instant après on entendit le tambour.

— Les soldats approchent, qu'allons-nous faire ? demanda le fermier.

— Au galop, au galop ! cria Madame William plus morte que vive.

— Mais le bruit semble venir de ce côté, dit William en étendant son fouet dans la direction de la route qu'ils allaient suivre.

— Retournons en arrière.

— Pour aller où ? au village; mais les troupes qu'on apercevait ce matin y sont peut-être déjà; et celles-ci y arriveront dans une heure.

— Sainte Vierge ! c'en est fait de nous ! s'écria la fermière.

— Nous sommes entre les mains de Dieu et il ne nous abandonnera pas, dit Cécile d'un air calme, vous venez de faire une bonne action.

Dans ce moment le fils de Jacqueline s'approcha tout essoufflé, et, s'élançant sur le siège, il prit les rênes des mains de William en disant :

— Marchons, il n'y a pas un instant à perdre.

— Mais les troupes sont là, objecta le fermier.

Le feu a pris dans de la paille qui se trouvait au grenier près d'une cheminée. Il est à présumer que quelques étincelles du foyer y ont pénétré par quelques interstices et ont communiqué l'incendie au reste du bâtiment, qui n'a pas tardé à devenir la proie des flammes. Sans les prompts secours des nommés Démurger et Miguard, voisins de Pelletier, celui-ci, qui se trouvait malade, aurait été brûlé au milieu des décombres.

Les pertes causées par ce sinistre sont évaluées à 3,500 fr. pour les bâtiments, 1,200 fr. pour le mobilier, et 1,300 fr. pour le fourrage.

Le tout était assuré à la compagnie *Le Soleil*.

— Le 11 courant, à six heures du soir, un autre incendie s'est déclaré à Saint-Just-en-Chevalier. Le tocsin et les cris : *Au feu ! au feu !* avaient mis en émoi les paisibles habitants de ce bourg tranquille, et tous accouraient sur le lieu du sinistre. On s'aperçut bientôt que les flammes, quoiqu'elles s'élevassent à une grande hauteur ne provenaient que d'un feu de cheminée dont on parvint bientôt à se rendre maître. Mais il était à craindre que quelque étincelle tombant sur le toit ne communiquât l'incendie au grenier, qui contenait beaucoup de choses inflammables. Cette maison qui appartient à M. Goyon, vicaire de la paroisse Saint-Louis à Roanne, est occupée par M. le juge de paix de Saint-Just. Les pertes causées à la toiture sont évaluées à 200 fr.

— Le 4 de ce mois, pendant que le sieur Crozet Claude, propriétaire à Renaison, travaillait dans ses vignes avec toute sa famille, des voleurs s'introduisirent dans sa maison, qui n'était pas fermée à clef, et firent main basse sur des morceaux de petit salé et des jambons qui étaient pendus au plancher de la cuisine. Ils forcèrent ensuite les portes d'une armoire, et après avoir bouleversé tout le linge, ils s'emparèrent d'une somme de 60 fr. qui se trouvait dans un tiroir de ce meuble. Les auteurs de ce vol sont jusqu'à présent restés inconnus.

— Le 12 de ce mois, à deux heures du soir, les employés de M. Malet ramenaient des Balmes, en amont du pont de Roanne, le bateau dragueur la *Belle-Sophie*, lorsque les vagues agitées par la marche nonchalante de ce bateau firent perdre l'équilibre au sieur F., qui montait une frêle embarcation. Cet individu allait périr sans la présence d'esprit du sieur Moncorger, contre-maître de l'entreprise, qui, au risque d'être entraîné par le sieur F., parvint à le saisir par son pantalon au moment où il allait disparaître sous le bateau, et parvint avec beaucoup d'efforts à le hisser sur le bateau. Cet acte est d'autant plus méritoire que F. est marié et père de cinq enfants, la plupart en bas âge.

— D'un jugement rendu le 11 décembre 1865, par le tribunal de police correctionnelle de Montbrison (Loire), sur la poursuite de M. le procureur impérial, il résulte que le nommé Vernot, Georges, âgé de 30 ans, cultivateur, né à Lésigneux, demeurant à St-Romain-le-Puy, déclaré coupable d'avoir trompé ou tenté de tromper sur la qualité de la chose vendue, en mettant en vente, le 18 novembre 1865, sur la place du marché de Montbrison, cinq sacs de pommes de terre dont le haut du sac contenait des pommes de terre de belle qualité et le reste de qualité inférieure, a été condamné à dix francs d'amende et aux frais, ainsi qu'à la confiscation des pommes de terre.

— La cour de cassation vient de décider que le citoyen qui refuse de prêter main-forte à un agent de police réclamant son assistance et son secours pour l'arrestation d'un homme trouvé en flagrant délit et en lutte avec lui, se rend coupable de contravention à l'art. 475 du Code pénal. Le refus, dans ce dernier cas, constitue une contravention punissable des peines de police.

— Les facteurs ruraux sont autorisés à accepter des particuliers qui leur en donnent commission, et cela sans qu'il puisse en résulter aucune responsabilité pour l'administration des postes, pouvoir de retirer du bureau de poste, auquel ils sont attachés, des valeurs cotées et des lettres

contenant des valeurs déclarées, ou de toucher à ce bureau des mandats d'articles d'argent. Ces procurations peuvent être faites sur papier non-timbré.

Modèle de ce pouvoir :

Je soussigné, demeurant à
autorise le sieur, facteur rural, à retirer ou à
recevoir du bureau d', et sans qu'il puisse en
résulter aucune responsabilité pour l'Administration
des postes, une valeur cotée oultre contenant des
valeurs déclarées, dont l'avis, en date du 186
, faisant connaître l'arrivée à mon adresse, est ci-joint.

S'il s'agit du paiement d'un mandat, remplacer
les quatre dernières lignes qui précèdent par les
lignes suivantes :

Le montant du mandat d'article d'argent ci-annexé
de la somme de délivré à mon profit par le
bureau d' le 186

(Signature du destinataire.)
(Légalisation de la signature.)

Pourquoi, depuis 40 ans, la MOUTARDE
BLANCHE DE DIDIER, de Paris, jouit-elle d'une
popularité sans exemple et toujours croissante?

C'est à cause des immenses services qu'elle a
rendus aux malades, services attestés par plus de
200,000 cures authentiquement constatées et obte-
nues dans des cas variés, de toute nature et de
toute gravité.

Pourquoi les médecins de la capitale recom-
mandent-ils exclusivement depuis 40 années la
GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours
fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours
par conséquent en pleine possession de ses mer-
veilleuses propriétés médicales.

Pourquoi offre-t-on au rabais des graines que
l'on dit tirées de Hollande et de première qualité?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms
pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-
elles même tirées de Hollande. Le public est trop
intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de
médicaments, il importe beaucoup plus de s'en
procurer de bons à des prix modérés que d'en
acheter de mauvais à bon marché. Or, il est no-
toire que la plupart des graines offertes et vantées
ne sont que des rebuts de commerce, composés
de graines avariées, vieilles, échauffées, plus ca-
pables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que
les Graines qui sortent de nos magasins; or, il n'est
qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude,
c'est de s'adresser exclusivement à nos dépositaires,
qui sont, pour la ville de Roanne, M. BONNEVAY, épi-
cier, 16, rue Sainte-Elisabeth, et qui reçoivent direc-
tement de nous, nos Graines en paquets, portant notre
marque et notre nom. L. B. 14-4

THÉÂTRE DE ROANNE.

Les directeurs de notre théâtre, MM. Dunoyer
frères, ne laissent pas perdre une occasion de
nous être agréables. Jeudi dernier, ils nous ont
donné, avec le concours des sœurs et frère Ferni,
un spectacle extraordinaire qui fera époque à
Roanne. Cette jeune famille, dont les journaux
nous ont entretenus de leurs légitimes succès
sur les principaux théâtres de France et de l'é-
tranger, avait attiré l'élite de notre population :
depuis longtemps nous n'avions vu un si grand
nombre d'équipages attendre la sortie du specta-
cle. L'attente n'a pas été trompée; cette soirée a
donné tout ce qu'elle promettait. Jamais nous
n'avons vu manier l'archet avec la dextérité et
la grâce que M. Angelo et Mlle Thérèse Ferni
mettent dans leur jeu, et le violon, sous leurs
doigts, parle, gémit, s'amuse, selon la volonté de
l'artiste. Dans le *Carnaval de Venise*, ne semblait-
on pas voir tous les polichinelles, arlequins et
pantins gambader sur la scène? Que dirons-nous
de Mlle Virginia Ferni, cette charmante soprano
? Avez-vous jamais entendu des notes sortir si
fraîches et si sonores avec autant de facilité?
On dirait des perles se déroulant en chapelet;
aussi nous comprenons l'enthousiasme de la salle
et les frénétiques bravos qui accueillent et
accompagnent chaque artiste. Nous laissons à
des plumes plus exercées que la nôtre à rendre
un compte plus détaillé de cette soirée musi-
cale; mais qu'il nous soit permis, en finissant,
d'accorder nos louanges à M. Emile, pour les

— Laissez faire Jacquot, dit Cécile, je le con-
naiss, il ne manque ni de courage ni d'adresse.

— Et c'est un brave garçon, s'il en fut jamais,
murmura la paralytique.

A mesure que le chariot avançait, le bruit du
tambour se faisait entendre plus distinctement,
mais tout à coup Jacquot tourna brusquement à
droite, et, à la grande surprise de William, la
voiture avança quoique avec peine au milieu des
broussailles qui se relevaient derrière elle, et
bientôt quelques chênes nouvellement abattus lui
laissèrent un chemin praticable. Ils firent ainsi
quelques centaines de pas au milieu de la forêt.

— Que deviendrons-nous ? demanda William
en voyant la voiture arrêtée cette fois par un ob-
stacle insurmontable.

— Nous attendrons, dit Jacquot, et quand les
Français seront passés, nous reprendrons notre
route, faisons silence.

En effet une demi-heure plus tard William put
retourner sur ses pas avec le chariot, et après
avoir suivi quelque temps la grande route, il la
quitta de nouveau pour traverser la forêt par le
chemin montueux qui menait chez sa belle-mère.

La voiture trop chargée ne pouvait avancer que
très lentement. Cécile descendit pour soulager les
chevaux, et les enfants suivirent son exemple. Ils
se mirent aussitôt à courir et à s'amuser ensemble.

Cécile les suivait livrée à de tristes ré-
flexions. N'était-elle pas toujours dans un pays
étranger, sans parents, sans appui? Ne fuyait-elle
pas à l'approche des Français? Peut-être dans le
nombre de ces soldats si redoutés elle aurait ren-
contré un ami, dont elle serrerait la main avec
émotion, qui lui parlerait des montagnes de son
pays; un sentiment secret dont elle ne pouvait se
rendre compte lui faisait regretter de s'éloigner
du village, elle se reprochait sa prudence qu'elle
taxait de poltronnerie; puis elle se mit à faire
des vœux pour ses compatriotes, mais elle pria
le ciel de leur inspirer la modération dans la vic-
toire, et de ne pas permettre qu'ils fissent aucun
tort à ces bons villageois, dont elle avait reçu
une si généreuse hospitalité.

G. DE M.

(Suite au prochain numéro.)

deux romances qu'il a chantées avec âme. C'est un jeune homme qui a de l'avenir et qui doit persister dans le travail; il doit être fier d'avoir obtenu les applaudissements, et de partager ainsi les palmes de la soirée avec la famille Ferni.

Aujourd'hui dimanche

LA VOLEUSE D'ENFANTS

Drame à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux, par MM. E. GRANGÉ et Lambert THIBOUST.

L'HOMME N'EST PAS PARFAIT

Tableau populaire en 1 acte, mêlé de couplets, par M. L. THIBOUST.

Nous apprenons que les sœurs et frère Ferni nous donneront une seconde soirée, mardi prochain, dans la salle du Collège. Nous sommes heureux de l'annoncer à nos concitoyens.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 6 au 13 janvier 1866.

Mariages (5).

- Dignaud François, granger, 24 ans, et Tuffet Marie, 19 ans.
Forge Jean, tisseur, 27 ans, et Molette Claudine, tisseuse, 23 ans.
Pigat François, cultivateur, 54 ans, et Besacier Antoinette, 55 ans.
Bony André, tisseur, 26 ans, et Crépin Jeanne, tisseuse, 23 ans.
Bussy Antoine, jardinier, 41 ans, et Cogenot Marie, 41 ans.

Naissances (11).

- Malatray Claudine, fille de Pierre Malatray, et de Grisard Clémentine.
Chabry Benoit, fils d'Antoine Chabry, et de Vaudier Madeleine.
Cartellier Louis, fils d'Etienne Cartellier, et de Tamin Jeanne.
Tourlonia Damien, fille de Claude Tourlonia, et de Maumaillet Jeanne.
Palet Claudine, fille de Antoine Palet, et de Froment Antoinette.
Germonty Henry, fils de Martial Germonty, et de Pelangeon Marie.
Barthelmy Jean, fils de Claude Barthelmy, et de Rivet Jeanne.
Buisson Marius, fils de Pierre Buisson, et de Mercier Marie.
Bouillat Louis, fils de Adolphe-Louis Bouillat, et de Grillet Thérèse.
Gonnaud Clotilde, fille de Claude Gonnaud, et de Lespinasse Françoise.
Berand Antoine, fils d'Antoine Berand, et de Champromis Françoise.

Décès (7).

- Gamet Jules, 49 ans.
Dépote François, tisseur, 36 ans.
Bonnier Gabriel, cantonnier, 62 ans.
Barban Marie-Madeleine, 16 ans.
Girard Claude, 4 ans.
Livet Claudine, femme Comby, jardinière, 45 ans.
Ramilie Anne, devideuse de coton, 74 ans.

Un ordre a été transmis aux diverses gares de chemins de fer d'avoir à refuser le transport des saumons et des truites, dont la pêche et le colportage sont interdits en ce temps du frai par les nouvelles dispositions légales sur la pêche.

MEXIQUE. — Une correspondance de Mexico raconte ainsi les mesures prises par le maréchal Bazaine à l'égard du corps des zouaves qui s'était révolté à la Martinique: « A leur arrivée à Mexico, les zouaves ont été reçus sur la plaine qui fait face à la citadelle par toute la garnison française formant un carré et les armes chargées. Une batterie se trouvait tournée de leur côté. Après les avoir fait mettre en ligne de bataille, le maréchal commande de mettre leurs armes en faisceaux, puis d'avancer de vingt pas. Pendant qu'ils exécutaient ce mouvement, deux compagnies s'avançaient derrière eux et se mettaient devant les faisceaux. Toute révolte devenait alors inutile: ils étaient sans armes. La gendarmerie s'approcha, et vingt-cinq d'entre eux furent enchaînés et conduits à la prison. Les autres habitent un ancien couvent, où ils attendront de passer devant un conseil de guerre. »

De l'action du feu sur les cadavres. — Moyen certain de reconnaître la mort réelle.

Si l'on expose la plante du pied d'un cadavre à une flamme douce, comme celle produite par du papier ou des copeaux fins, on voit bientôt tout l'épiderme se soulever en masse et former une énorme boule remplie de vapeur.

L'action du calorique sur le cadavre fait donc passer les liquides à l'état de vapeur, ce qui n'a jamais lieu sur un sujet vivant.

Ce procédé déterminerait une lésion trop grave, dans le cas où la mort ne serait qu'apparente, pour qu'on puisse la proposer pour la constatation des décès. Il suffit d'exposer l'extrémité d'un orteil à la flamme d'une allumette ou mieux d'une allumette-bougie dont la flamme est plus uniforme et dure plus longtemps. On la tient à un demi-centimètre de la peau pendant quelques secondes. Le soulèvement de l'épiderme ne tarde pas à se faire: quand son extension est arrivée à son maximum, il éclate avec un petit bruit sec et quelquefois avec assez de force pour éteindre l'allumette.

La production de la vapeur est un effet purément cadavérique, et, dès lors qu'on l'a obtenue, on peut ordonner l'inhumation.

La constatation des décès laissant à désirer, et ne donnant pas une entière satisfaction à l'opinion publique, le moyen que je viens d'indiquer, s'il était adopté, aurait l'avantage d'être facilement compris, et tous accepteraient, sans répugnance, une preuve qui leur assurerait que les personnes qui leur sont chères sont bien mortes quand le tombeau les reçoit.

X. Y. ***

Le bilan de la Banque de France constate une diminution de 29 millions dans l'encaisse métallique qui est tombé à 398 millions, et une augmentation de 17 millions dans le portefeuille qui s'est élevé à 741 millions. Il faut noter aussi une nouvelle augmentation de 6 millions dans la circulation des billets qui est à 954 millions, le chiffre le plus élevé qu'elle eût atteint jusqu'ici.

La situation du public financier se comprend en présence de ce bilan quand on compare notre situation monétaire à celle de la place de Londres, et quand on songe que nous touchons à l'époque où les réserves métalliques des banques vont se reconstituer. Le chiffre total des avances a peu varié; il y a une légère diminution pour les avances sur rente et une légère augmentation pour les avances sur valeurs. Le compte courant du Trésor créditeur a fléchi de 69 à 64 millions. Les comptes particuliers se sont élevés, à Paris, de 146, à 159 millions, tandis qu'ils ont fléchi dans les succursales de 34 à 20 millions.

Une dépêche datée de Suez, 24 décembre, nous apprend que la goélette Eugénie, venant de la Méditerranée, est arrivée en 29 heures à Suez, ayant à bord trente voyageurs. Ainsi, l'isthme a été franchi dans toute sa longueur par un navire propre à la mer, allant au minimum 1 mètre 40 cent. La goélette a traversé tout le canal maritime jusqu'aux écluses d'Ismaïlia. Elle a navigué sur tout le parcours du canal d'eau douce, d'Ismaïlia à Suez. C'est là un fait nouveau, un fait considérable.

A Port Saïd, il n'y a plus que 60 mètres à combler pour compléter la ligne continue qui, pour la jetée de l'Ouest, doit réunir l'appontement à l'îlot. Ce travail sera fini à la fin de ce mois. On va commencer les fondements de la jetée de l'est. A voir l'activité de ce port, on ne se douterait pas qu'il a subi les secousses du choléra; tout un espace énorme est occupé par des logements d'ouvriers.

Corons. — La dépêche du Havre se résume ainsi: Ventes de la veille, au Havre 252 b., dont

147 de lundi, prix faibles surtout pour cotons longs; Liverpool 3000, faible, irrégulier, baisse 1/2. Manchester très-calme, prix nominaux, affaires limitées.

Havre, 10 janvier, 2 h. 20 m. du soir. — Ventes quelques centaines, baisse 5 à 10 fr., tendance reste faible.

Manchester, calme, nominaux. Liverpool, 5000, faiblesse continue. Marseille, 10, 11 h. du matin. — Jumel disponible 290, Janvier 282. 50, Février 275, Mars 270, Avril 265. — Tarsous 167. 50. — Trébizonde 167. 50. — Salonique 195.

Suivant cette estimation, on aurait donc en 1866 245,000 balles de plus qu'en 1865, mais seulement 75,000 balles de plus que la quantité prise par la consommation et l'exportation dans le courant de 1865.

« Il ne faut pas oublier, ajoute M. Smith, que la supposition que le continent d'Europe ne reçoive pas de coton d'Amérique directement, supposition que j'ai faite dans l'estimation d'approvisionnement, doit être que la Méditerranée ne pourra cette année-ci suppléer aux besoins du continent avec la même libéralité qu'il y a un an. Il faut donc compter sur un chiffre très-majeur d'exportation, ce qui ne laisserait pas pour notre consommation un nombre de balles plus grand que celui de 1865, et peut-être même sera-t-il moindre. »

Ce qui précède vient confirmer ce que nous avons déjà dit à différentes reprises, c'est que si nous n'avons pas de famine de coton, nous n'aurons pas non plus d'abondance; car nous voyons que les cours actuels ne sont pas une entrave à une consommation de 40,000 et même de 44,000 balles par semaine.

C'est en définitive sur ces chiffres que roulera désormais tout raisonnement; car en admettant même 900,000 balles d'Amérique pour l'Europe en 1866, on arriverait seulement à une moyenne de 40,000 balles par semaine pour notre filature.

Pour les articles non signés: SAUZON.

Nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs

LE VIN DE BORDEAUX (JOURNAL DES GOURMETS)

publié à Bordeaux, rue des Treilles, 24, par une Société de propriétaires de vignobles de la Gironde, qui désirent vendre leurs produits directement à la consommation, afin de bénéficier, avec elle, des frais onéreux des intermédiaires.

Le VIN DE BORDEAUX donne en prime, à ses abonnés, d'un an, une caisse de vingt bouteilles vins rouges, assortis des meilleures récoltes du Bordelais!

Chaque bouteille porte une étiquette donnant la désignation du vin et du cru, l'année de la récolte et la signature du propriétaire.

Pour recevoir immédiatement cette prime vraiment exceptionnelle (et dont le principal but est de servir d'échantillon), il faut souscrire un abonnement d'un an au journal le VIN DE BORDEAUX, dont le prix est de 20 fr., à la quelle somme il faut ajouter 5 fr. pour frais de congé, de caisse et d'emballage. — On peut souscrire dans nos bureaux.

Ayant eu le plaisir nous-mêmes de recevoir cette généreuse prime et de la déguster à notre entière satisfaction, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à suivre notre exemple, convaincus qu'ils n'auront qu'à se féliciter également de leur essai avec le VIN DE BORDEAUX (tant comme liquide que comme journal).

Nous venons recommander avec conviction aux mères de famille, comme l'événement le plus profitable.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal indiquant par ses dessins inimitables, la mode telle qu'elle est et telle qu'on peut la porter quand on veut s'abstenir de ses extravagances. Avec ses patrons en grandeur naturelle, ses explications précises, ce journal publie chaque semaine des nouvelles qui savent concilier l'intérêt et la moralité, des articles écrits sur tous les sujets qui intéressent le bonheur des familles et destinés à réagir contre le luxe exagéré de notre époque.

La scrupuleuse régularité avec laquelle la Mode illustrée

a tenu ses engagements envers ses abonnés, la clarté des explications, le choix des travaux féminins représentés, ont fait si bien apprécier cette publication, qu'en six années d'existence elle a obtenu 52,000 abonnés, et que maintenant chaque mère la donne à sa fille comme complément d'éducation, que chaque mari en met aujourd'hui un exemplaire dans la corbeille de mariage.

Les éditeurs, MM. Firmin Didot, veulent que chacun puisse apprécier la valeur de ce journal, dirigé avec un incontestable talent par M^{me} Emmeline Raymond et qu'on puisse le comparer aux autres publications du même genre, envoient un numéro gratis et franco, à toute personne qui en adresse la demande à l'Administration rue Jacob, 56, à Paris. Prix: pour Paris, 12 fr. par an (avec 12 gravures coloriées, 15 francs); départements, 14 fr. (avec 12 gravures coloriées, 17 francs); 52 numéros; et tous les dimanches; 13 feuilles de patrons en grandeur naturelle. Les abonnements datent du 1^{er} de chaque mois; on peut s'abonner pour trois mois comme essai; prix: pour Paris, 3 fr.; avec une gravure coloriée par mois, 3 fr. 75; départements, 3 fr. 50; colorée, 4 fr. 25.

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE.

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont les fonctions digestives se font difficilement, et par conséquent prédisposées à l'influence épidémique, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, un déjeuner aussi léger que réparateur. — Cet aliment, composé de substances analeptiques, est aussi ordonné par un grand nombre de médecins aux convalescents et aux enfants, aux estomacs desquels ses propriétés nutritives et fortifiantes conviennent spécialement. — Dépôts dans les pharmacies. L. B. 3-2

AVIS

C. Bigay fils, professeur d'écriture au Collège de Roanne, à l'honneur de prévenir le public qu'il donne des leçons particulières chez lui ou à domicile et apprend la ronde en 30 leçons. Il se charge aussi de faire les cartes de visite, et de mettre au net les rapports, états, expéditions, pétitions, cahiers de charges, pièces à autographier, etc., qu'on voudra bien lui confier. S'adresser rue du Collège, 16, à Roanne. 10-5

Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par l'importante découverte de MM. Du Barry de la Santé, délicieuse bouillie pour déjeuner, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait de 65,000 guérisons partielles: No 22,084. M. le duc de Pluskow, maréchal de cour de Saxe, d'une gastrite. — No 61,823. Comte de Son Excellence M. le Comte de Mendonville-Pouilly, premier Ministre de l'Australie, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. No 62,476. Ste-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire), ce 30 décembre 1865. — Monsieur. — Dieu soit béni! La Revalescère du Barry a mis fin à mes 18 ans de souffrances d'estomac, avec sueurs nocturnes, toux et faiblesse générale pour m'accorder de nouveau le précieux trésor de la santé. — J. Compere, Curé. No 47,481. Mlle E. Jacobs, de quinze ans de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélanchole. — No 48,514. Mlle E. Yeoman, de 10 ans de gastrite et toutes les horreurs d'une irritabilité nerveuse. — No 49,842. Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. No 56,219. M. le capitaine Allen, de la marine royale, sa fille d'épilepsie. — MAISON DU BARRY, 29, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 3 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 13 fr.; 4 kil., 23 fr.; 8 kil., 43 fr. (France), 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend, à Roanne, chez M. ROUBAUD et M. GENRAY, pharmaciens, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes.

MERCURIALES

Table with 3 columns: Dernier marché, Roanne, Montbrison. Rows include Froment 1er qualité, Froment 2e id., Froment 3e id., Seigle 1er qualité, Seigle 2e id., Seigle 3e id., Orge, Avoine, Haricots, Farine 1er qualité, Farine 2e id., Farine 3e id., Foin les 100 kilo, Paille.

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^e CHERVIÉ, notaire à Charlieu.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

D'un acte reçu par M^e Chervié, notaire à Charlieu, le huit janvier mil huit cent soixante-six, enregistré, il appert que la Société formée pour le commerce des bois, entre MM. Auguste MOISSET et Jean-Marie LAPILLONNE, de Pouilly-sous-Charlieu, suivant acte reçu par ledit M^e Chervié, le onze juillet mil huit cent soixante-trois, est et demeure dissoute à partir du premier janvier courant.

M. LAPILLONNE prévient le public qu'il continuera seul le commerce des bois.

APPARTEMENTS A LOUER

DE SUITE

MAISON GUILLET

AU COTEAU

6 pièces au second (parquetées), cave, grenier et écurie.

ILLUSTRATION MILITAIRE

Journal spécial des armées de terre et de mer, paraissant les 1^{er}, 6, 11, 16, 21 et 26 de chaque mois, publié dans chaque numéro:

Une Chronique parisienne, les nominations et mutations, mouvements détachés, actes officiels, actions d'éclat civiles et militaires, des articles sur la gendarmerie et les armes spéciales, un roman inédit, deux gravures et rébus, etc., etc.

En outre, l'histoire particulière de chaque réminent depuis son origine jusqu'à nos jours, avec les noms des militaires de toutes les époques qui se sont signalés devant l'ennemi.

Ce journal s'adresse tout spécialement à MM. les fonctionnaires civils, militaires et marins, aux familles qui ont des enfants sous les drapeaux, à la gendarmerie, aux propriétaires des hôtels, cafés, etc., etc.

PRIME GRATUITE

pour les abonnements d'un an: 3 splendides portraits de LL. MM. II. Édition de salon.

On s'abonne à Paris, 3, rue Pagevin, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Un an: 10 fr. (Avec Annuaire). 15 fr. Six mois: 5 fr. (Avec Annuaire). 11 fr.



FABRIQUE DE GRÈS

DE SAINT-PAUL-DE-VÉZELIN

Dont les produits ont obtenu des récompenses à l'exposition universelle de 1855, et deux médailles aux expositions agricoles de 1856 et 1863.

Fabrication: 1^o des Tuyaux de Fontaines de toutes dimensions; 2^o de toute espèce de Poterie de grès et de terre à feu; 3^o de tout ce qui a rapport à l'art du tuilier, soit Briques, Carreaux de toutes sortes, rouges et noirs; tuiles ordinaires et à cordon; Tuyaux de Drainage en grès, de tous numéros; briques réfractaires et pièces réfractaires sur modèle. — Ces divers produits, cuits à une température très-élevée, possèdent des qualités complètement indestructibles. Or, MM. les Propriétaires et Industriels, notamment ceux qui veulent faire des drainages, ne doivent pas hésiter à donner la préférence aux tuyaux de Saint-Paul, attendu que, dans les dépenses d'un drainage, celle des tuyaux n'y entre que dans une faible proportion, et cependant, en employant des tuyaux de qualité inférieure, pouvant se détériorer en très-peu de temps, ils s'exposent à perdre la dépense entière et tous les bons effets du drainage.

S'adresser, pour traiter ou pour renseignements, à M. E. GENOT, entrepositaire, marchand de charbons à Roanne.

ÉDITION ILLUSTRÉE 10 c. la livraison. EN VENTE DEPUIS LE 23 JANVIER 1865 ÉDITION ILLUSTRÉE 1 fr. la fascicule.

HISTOIRE DES GIRONDINS

PAR M. A. DE LAMARTINE

ÉDITION ILLUSTRÉE publiée par l'auteur, en livraisons de huit pages grand in-8^o, paraissant le lundi et le jeudi de chaque semaine, ou en fascicules de 10 livraisons brochés sous couverture.

CHACUNE LIVRAISON CONTIENT:

Deux magnifiques Dessins de nos meilleurs artistes

ANDRIEU, BAYARD, BERTALL, BLANCHARD (Pharamond), GODEFROY-DURAND, LOUDET DE NEUVILLE, WORKS, etc., etc. — Gravés sur bois par L. DUMONT.

L'ouvrage complet formera trois splendides volumes imprimés sur colombier glacé et satiné, ornés de plus de 400 sujets représentant les grandes scènes de la Révolution française et les portraits des principaux acteurs de ces drames émouvants.

Prix de la livraison: 10 c. Prix du fascicule: 1 franc. Dix livraisons brochées sous couverture, paraissant toutes les cinq semaines.

BUREAU CENTRAL DE VENTE: A. LE CHEVALIER, RUE DE RICHELIEU, 60, PARIS. Et chez tous les Libraires de la France et de l'étranger.

On souscrit, pour recevoir franco par la poste, au moyen d'un mandat-poste (pas de timbres) à l'ordre de M. A. LE CHEVALIER, rue Richelieu, 60.

De 1 fr. 25 c. pour 10 livraisons ou 1 fascicule. De 3 fr. » pour 40 livraisons ou 4 fascicules. De 2 fr. 50 c. pour 20 livraisons ou 2 fascicules. De 12 fr. 50 pour 100 livraisons ou 10 fascicules

LE TOME PREMIER, composé de 65 livraisons et comprenant 130 gravures, a été mis en vente le 15 7 bre

Prix: broché, 6 fr. 50; — par la poste, 7 fr. 50.

10 centimes LA LIVRAISON ILLUSTRÉE EN VENTE LOUIS BLANC 1 franc LA SÉRIE DE 10 LIVRAISONS HISTOIRE DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Édition populaire conforme à l'Édition originale. Ornée du portrait de l'auteur, gravé sur acier, illustrée de plus de 500 magnifiques gravures sur bois, inédites.

Cette belle édition de l'ouvrage le plus complet et le plus impartial qui ait encore été écrit sur notre immortelle Révolution formera 4 splendides volumes grand in-8^o, imprimés en caractères neufs sur papier glacé et satiné.

Elle est publiée en 300 LIVRAISONS ou en 30 SÉRIES.

Il paraît une livraison le lundi et le jeudi de chaque semaine, et une série, à peu près, tous les mois.

Prix de la Livraison, 10 centimes. — Prix de la Série, 1 franc.

ADMINISTRATION: 47, RUE MADAME, A PARIS

Bureau général de Vente: JONDÉ, libraire, 10, rue du Vieux-Colombier. Pour recevoir franco, dans les départements, une ou plusieurs séries, envoyer un mandat-poste, à l'ordre de M. D. LEPRINCE, 47, rue Madame, à Paris, d'autant de fois 1 fr. 25 c. qu'on veut recevoir de séries.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

L'OUATE-CHIMIQUE anti-rhumatismale

du D^r PATTISON soulage instantanément, et guérit radicalement, en peu de jours, les RHUMATISMES, lombages et douleurs de toutes sortes; en rouleaux à 2 fr. et à 1 fr. Chez M. MERCIER, pharmacien à Roanne. L. B. 8-6

A VENDRE

Ensemble ou séparément

2 MAISONS CONTIGUES

Situées à Roanne, faubourg de Clermont. Une de ces maisons possède une teinturerie et sécherie avec prise d'eau, et boutiques de tissand.

L'autre maison, donnant sur la route, renferme un emplacement pour bâtir, et dans la cour, des ateliers pour la cotonne, avec des logements a-dessus.

On donnera toutes facilités pour les paiements. S'adresser à M. VIAL, propriétaire, rue de la Côte, n° 15, à Roanne. 52-1

A VENDRE

UNE TERRE

Sise au faubourg Saint-Clair

De la contenance de 30 ares 12 centiares.

S'adresser à M. CINQUANTIN-BARNAUD, place d'Armes, à Roanne.

A VENDRE

MATÉRIEL DE TEINTURE

Pour couleurs

Composé de chaudière à vapeur, machine à vapeur, tuyautage en cuivre pour conduite de vapeur, pompes, barques en bois, cuve à débouillir à la vapeur, etc. — Calorifère et tout ce qui concerne une sécherie. S'adresser à E. GENOT.

Changement de domicile

LOUP, M^D TAILLEUR

à Roanne

Les magasins du sieur LOUP, ci-devant rue du Collège, n° 9, sont actuellement rue Sainte-Elisabeth, n° 75, tout près du bureau de la poste aux lettres.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE

BELLE MAISON

Située à Roanne, quai du Bassin, près de la rue Impériale.

Cette maison, par sa situation avantageuse, est susceptible d'augmentation de revenu.

S'adresser, pour traiter, soit au sieur ANGLADE, propriétaire, qui habite ladite maison; soit à M^e DUSAUZEY, notaire, à Roanne, rue Sainte-Elisabeth, n° 106. 4-2

AVIS AUX VIGNERONS

A VENDRE

Plants enracinés de vignes

Provenant de Saint-Romain-la-Motte

Chapons et Barbus, le tout en première qualité et à des prix très-modérés.

S'adresser à M. VIAL, propriétaire, rue de la Côte, n° 15, à Roanne.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris. Depuis 40 ans son efficacité à la rendre populaire. Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE. Un rapport officiel constate que toutes les boîtes portent le nom de REGNAULD AINÉ. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Aux habitants de la ville de Roanne et des environs.

La ville de Roanne n'est plus privée d'un dentiste, vu que

M. & M^e NORMAND

ne voyagent plus.

On les trouve chaque jour à leur domicile. Ils donneront les renseignements les plus positifs sur l'art dentaire, afin que la société ne soit pas abusée par quelques étrangers passagers et autres. Chez eux, le public sera sûr de n'être pas trompé dans sa confiance.

Consultations gratuites tous les jours. Ils se chargent, aux prix les plus modérés, de faire toutes les pièces artificielles qui appartiennent à l'art du dentiste. Ouvrages faits par eux-mêmes.

Dents à 5 et 10 fr. au-dessus, garanties; dentiers à tube et montés sur or et platine; dentiers vulcanisés (dits caoutchouc); dentiers à succion, ne causant aucun embarras pour la prononciation.

Extraction des dents, plombage, cauterisation, etc. Rue Sainte-Elisabeth, n° 83. Prenez bien l'adresse.

FORGES IMPÉRIALES DE LA CHAUSSADE

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES

ANNÉE 1866

ADJUDICATION

SUR

SOUSSIONS CACHETÉES

SUR PAPIER TIMBRÉ

Le public est prévenu que le 30 janvier 1866, à midi précis, il sera procédé, à Nevers (quai de Médine), dans la salle des adjudications, par voie de soumissions cachetées, sur papier timbré, à l'adjudication de l'entreprise indiquée ci-après :

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	DÉLAI POUR LE RABAIS de 10 p. o/o	DÉPÔT DE GARANTIE DES SOUSSIONS
Transport, pendant trois années, des gares de Saint-Etienne, de la Fouillouse et du Pont-de-l'Ane, aux dépôts des forges impériales de La Chaussade, situés à Guérigny, Villemenant, Demeurs, Le Greux, Forge-Bas et Marcy, de 8,000 à 14,000 tonnes de charbon de terre, chaque année. Ces transports s'effectueront : 1 ^o Soit par chemin de fer des trois gares précitées à Roanne, par le canal latéral de Roanne à Nevers (quai de Médine), et de cette localité, ainsi que de la gare de Nevers par terre, jusqu'aux dépôts mentionnés ci-dessus; 2 ^o Soit par chemin de fer des gares de Saint-Etienne, de la Fouillouse et du Pont-de-l'Ane, à celle de Nevers, et de là par terre, jusqu'aux mêmes dépôts.		5,000 fr.

Les personnes qui auront l'intention de concourir pourront prendre connaissance des cahiers des conditions particulières, soit à Paris, dans les bureaux du ministère de la marine, soit aux forges impériales de La Chaussade, dans les bureaux de l'agent administratif principal à Guérigny et à Nevers (quai de Médine).

Les concurrents remettront, en séance publique, leurs soumissions cachetées au directeur des forges de La Chaussade.

Les soumissions seront mises dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera renfermée avec les pièces exigées à l'appui desdites soumissions dans une seconde enveloppe cachetée à la cire.

Les soumissionnaires éloignés de l'établissement devront donner à leurs fondés de pouvoirs l'autorisation nécessaire pour concourir, au besoin, aux adjudications.

A Guérigny, le 5 janvier 1866.

L'Agent administratif de la marine.

Signé, D^e MACHENAUD.

Vu par le directeur des constructions navales, Signé, J. MARIELLE.

L. B.

AUX SACS SANS COUTURE

FABRICATION

DE TOILES, TREILLIS ET CORDATS

Confection de sacs en tous genres

M. C. ROLLIN FILS AINÉ

Rue des Bourrassières, 7, à ROANNE

Préviens le public que l'on trouvera dans ses magasins les articles suivants : Linge de table, Services damassés complets et variés, Toilerie, Calicot, Percaline, Mouchoirs de poche, Literie, Couvertures laine, Couvertures coton, molleton, gaufrées, façonnées et piquées; Edredons, Duvels, Plumes vives de toutes espèces; Laine, Crin animal, Matelas confectionnés.

TOILE DE MÉNAGE UNIE, CROISÉE OU FOGÈRE

Par pièces de 70 et 85 mètres, en largeur variant de 60 centimètres à 2 mètres 40 centimètres, pour tous usages.

Un grand assortiment de Tapis français et anglais, Moquettes, Foyers haute laine, jaspés, Vénitiennes, Thibaudes.

Doublures, Garnitures et Articles spéciaux pour tailleurs. Grand choix de Lits en fer à prix réduits, depuis 10 fr. jusqu'à 300 fr.; Canapés, Sommier élastiques de Paris, réunissant économie et solidité.

SACS SANS COUTURE, DE SA PROPRE FABRICATION

Articles unis, cordats ou treillis, servant au charroi des plâtres, chaux en pierre et blutée, blé, orge, avoine, pommes de terre, graines, sel, farine, charbon de bois, baryte, etc.

Articles médaillés au Concours régional de Roanne, 1864

SACS CONFECTIONNÉS POUR TOUTS EMPLOIS

Bâches imperméables molybdénisées, gluées et immergées; Sangles, Cordes, Ficelles, Crin végétal, Paille de maïs, et Toiles d'emballage de toutes qualités et largeurs.

CONFECTION PARFAITE et PRIX DE FABRIQUE

Chanvres bruts et peignés, flasses, étoupes, lin et chanvre filés à la main et à la mécanique, depuis le n° 1 jusqu'au n° 100.

Tous les articles sortant de mes Magasins sont garantis neufs et exempts d'usage ou de location.

On demande des ouvriers tisseurs de toile.

LE PLUS GRAND FLÉAU DE L'HUMANITÉ

C'est la phthisie pulmonaire

Sur 10 décès, 4 au moins sont produits par cette maladie

Guérison certaine sans remède et par le seul emploi de la Farine mexicaine du docteur Benito del Rio, de Mexico.

Prospectus et renseignements donnés gratis au dépôt.

Le dépôt de la Farine Mexicaine se trouve

à Roanne, dans toutes les Pharmacies.



La Farine mexicaine est le spécifique certain, pour la guérison de la phthisie pulmonaire, de la consommation, de la bronchite et du catarrhe chroniques. C'est un produit naturel et alimentaire qui s'emploie en potages.

L'AVENIR NATIONAL GRAND JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL

Départements : 16 francs par trimestre (même prix que les autres Journaux) ON REÇOIT (sans augmentation de prix) DEUX JOURNAUX

L'AVENIR NATIONAL Rédacteur en chef : A. PEYRAT. Principaux collaborateurs (partie politique) : ELIAS REGNAULT, FÉDÉRIC MORIN, AD. GAFFE, J.-E. HORN, JULES MAHIS, LÉON LEGAULT, CH. QUENTIN, J. LAVERRIÈRE, CH. HABENÉCK, ED. PUTHOD, A. DIEZ, E. DE SONNIEU. Partie littéraire : M^{me} GEORGE SAND, M^m ETIENNE ARAGO (Bayre des Théâtres), CHARLES BLANC (Beaux-Arts), G. POUCHET et A. GUILLEMIN (Sciences), LAURENT PICHAT, CH. MONSELET, AUG. CALLET (Livres). Courrier hebdomadaire par Albert Wolff. Chronique quotidienne par Jules Claretie. Correspondances spéciales dans les principales villes d'Europe et d'Amérique. La Partie Judiciaire comprend le Compte-Rendu des procès recueillis chaque jour et une Quinzaine du Palais, par M. CAMPENON. La Partie Financière et Commerciale comprend un Bulletin complet de la Bourse et une Revue du Commerce et de l'Agriculture donnant les cours exacts des marchandises. L'AVENIR NATIONAL publie en Feuilleton le Docteur André. Les abonnés nouveaux recevront ce qui aura paru de ce roman, œuvre des plus dramatiques. Après le Docteur André, l'Avenir national publiera la Ville assiégée, par ERDMANN-CHATRAN.

On s'abonne : à Paris, 9, rue des Fossés-Montmartre. Trois mois : PARIS... 13 fr. | Trois mois : DÉPARTEMENTS 16 fr. Envoyer un mandat de poste ou une traite à l'ordre du Gérant.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS MELANOGENE De DICQUBREHAIRE AINE, de ROUEN. Pour tendre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR. Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 217, rue St-Honoré. A Roanne, chez M. MONTVENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse

PLUS DE MÉDECINE SANTÉ et ENERGIE, rendues sans médecine, ni purgation, ni frais. La délicieuse farine de santé

REVALESCIERE DU BARRY guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, éourdissement, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas et en grossesse; douleurs, aigreurs, crampes, spasmes et inflammation d'estomac, des reins, du ventre, du cœur, des côtes, et du dos, tout désordre du foie, nerfs, de la gorge, des bronches, de l'utérus, membranes muqueuses, vessie, et bile; insomnie, toux, oppression, asthme, catarrhe, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépression, épuisement par suite d'excès, paralysie, épilepsie, pertes de mémoire, diabète, rhumatisme, goutte, fièvre, hyséridie, la cause de St-Guy, irritation des nerfs, névralgie, vice et pauvreté du sang, chlorose, suppression, hydropisie, rhumes, grippe, manque de chaleur, de fraîcheur, de tonner, de moralité, hypocondrie, des idées tristes, et toutes les horreurs morales d'un état de marasme. Bien blanche, pâles couleurs. Elle est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles et les personnes de tempérament, remplaçant toute graisse malsaine par de bons muscles et des claires formes. Extraits de 25,000 cures. — No. 24,081 : M. le duc de Plüskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — Gore 64,822 : de Son Excellence M. le Comte de Mensdorff-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche, 8 Octobre 1861. — Son Excellence M. le Comte de Mensdorff-Pouilly m'a commandé de vous exprimer sa plus haute reconnaissance pour votre excellente Revalescière, dont il s'est servi pendant deux mois avec le plus grand succès possible. — Beaucoup de remèdes qu'il avait employés auparavant n'ayant eu aucun effet salutaire sur la santé, Son Excellence vous fit prier de donner autant de publicité à cette lettre que vous jugerez convenable. J'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur. Le Prince YSENBACH, aide-de-camp. — No. 62,476 : Ste-Romaine-des-Isles (Saône-et-Loire). Dieu soit béni ! La Revalescière Du Barry a mis fin à mes 48 ans de souffrances horribles de l'estomac, de sueurs nocturnes et mauvaises digestions. J. Compaert, Curé. — No. 47,414 : M^e E. Jacobs, de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hyséridie, mélancolie. — No. 43,812 : M^{me} Maria Joly, de 60 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatu, spasmes et nausées. — No. 36,418 : le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — No. 31,528 : M. W. Pateignol, d'hémorrhoides. — No. 44,370 : M. Robert, d'une constipation opiniâtre, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — No. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 45 à 60 fois par jour pendant huit ans. — No. 36,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — No. 49,223 : M. Baldwin, du débâtement le plus complet, paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — No. 45,800 : M. de la Roche, de St-Michel, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclaré incurable, et qu'elle n'eût que quelques mois à vivre en 1853; elle jouit aujourd'hui 1863, encore de la santé la plus parfaite. — Plus fortifiant et moins coûteux que le chocolat, thé, café, huile de foie de morue, ce délicieux aliment économique mille fois son prix en d'autres moyens; il a opéré 65,000 guérisons sur tout autre moyen sans exception. — No. 40,000 : M. de Bary, 25, Place Vendôme, à Paris, 14 kil. 13 fr. 25; 1/2 kil. 4 fr. 1 kil. 7 fr. 6 kil. 32 fr. 12 kil. (franco), 60 fr. Contre bon de poste. Et chez les premiers Pharmaciens et Epiciers dans tous les pays. Dépôts à Roanne, chez M. ROUBAUD et M. GERBAY, pharmaciens.

AVIS IMPORTANT MM. DUCHESNE DENTISTES DE PARIS Ont l'honneur de prévenir le public que, pour satisfaire aux nombreuses des mandes qui leur ont été adressées, ils se rendront à Roanne, tous les mois, pour y séjourner 2 jours seulement, le 3 et le 4. Hôtel du Nord, chez M. Charbonnier. Eau prophylactique pour les soins hygiéniques de la bouche et la guérison des maux de dents. Produit de MM. DUCHESNE. Dépôt : chez M. CHAMBOISE, coiffeur, rue des Bourrassières, 4.

VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS CHERMETTE CLÉMENT Cours Persigny à ROANNE (Loire) Dépôt des Produits de la Grande-Chartreuse

Beaujolais en cercle et bouteille. Bourgogne. Saint-Gille. Saint-Georges. Roussillon. Châteauneuf. Saint-Joseph. Frontignan. Malaga. Vermouth. Cognac fine Champagne. Armagnac. Eau-de-Vie vieille. Rhum. Liqueurs. Arquebuse. Absinthe. Bither. Elixir de longue vie.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE & AUGMENTÉE D'UN SUPPLÉMENT EN VENTE MÊME ÉDITION, REVUE & AUGMENTÉE D'UN SUPPLÉMENT

GRAND DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE ET MODERNE

OU description physique, ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., etc., de toutes les parties du monde, par M^m BESCHERELLE aîné et M.-G. DEVARIS, AVEC LA COLLABORATION DE PLUSIEURS GÉOGRAPHES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. — 4 forts volumes in-4° (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages). Broché, 60 fr. — Le même ouvrage, relié, 70 fr. Cet ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie.

LIBRAIRIE A. COURCIER, éditeur, boulevard Saint-Michel, 13, à PARIS (Franco pour toute la France)

Roanne. — Imprimerie Sauzon, un des gérants. Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne. Signature de l'imprimeur.